

Lille, le 20 janvier 2009

Michel DEVRED
Secrétaire académique SNES

A

Monsieur le Recteur de l'académie
de Lille
Cité Guy Debeyre
20 rue Saint Jacques
59000 Lille

Monsieur le Recteur,

La section académique du SNES a été alertée à plusieurs reprises de suppléances en mathématiques effectuées par des TZR de Physique Appliquée avec mise en demeure et menaces de retrait sur salaire pour effectuer l'enseignement hors discipline. Nous vous avons signalé d'autres situations : STI vers la technologie, lettres modernes vers lettres classiques, ou toutes les disciplines vers la documentation, ce que le tribunal administratif a condamné.

Il est inacceptable que les TZR fassent office de variables d'ajustement afin de pallier les insuffisances des recrutements qui laissent l'académie de Lille dans une situation de pénurie de titulaires dans la plupart des zones et dans plusieurs disciplines.

Cette situation pénalise les élèves et met en difficulté des personnels qui ne sont ni qualifiés, ni formés, ni même volontaires pour enseigner une autre discipline que celle de leur recrutement. Que ce soit au collège n'y change rien et c'est d'ailleurs en contradiction avec le projet actuel d'élévation du niveau de recrutement des professeurs de collège et de lycée.

Nous avons toujours défendu l'idée d'un plan concerté de reconversion pour les personnels qui le souhaitent, en lieu et place de cette reconversion imposée utilisée depuis quelques années dans l'académie au détriment des statuts des personnels et de la qualité de l'enseignement dispensé aux élèves.

Dans l'immédiat, nous vous demandons de prendre les dispositions nécessaires auprès de vos services afin que ces personnels soient remis dans leur discipline d'origine.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur, en l'expression de notre profond respect.

Michel Devred, secrétaire académique du SNES
Michaël Colin et Clothilde Dozier, responsables TZR